

## Tarifs pour l'année scolaire 2023/2024

### Classes du Collège

	Tarif annuel	Tarif trimestriel	Tarif mensuel (10 mois)
<i>Participation obligatoire</i>			
<b>Frais de scolarité</b>	<b>735 €</b>	<b>306 €</b>	<b>91,80 €</b>
<b>Frais administratifs</b>	<b>183 €</b>		
<i>Frais facultatifs</i>			
<b>Demi-pension (4j/semaine)</b> Inscription à l'année	<b>949 €</b>	<b>316,34 €</b>	<b>94,90 €</b>
<b>Ticket de Self</b> Elève Externe = 7,70 €			
<b>Etude du soir 1 h = 2,50 €</b>			

Cotisation annuelle à l'Association des Parents d'élèves (A.P.E.L.) : 18 €

### Réduction familles nombreuses :

L'établissement applique une réduction des frais de scolarité à partir du 3<sup>e</sup> enfant scolarisé à Sainte-Philomène

3<sup>e</sup> enfant : - 50 % des frais de scolarité

4<sup>e</sup> enfant : - 70 % des frais de scolarité

**Frais de dossier d'inscription : 30 €**

Les frais ne seront réclamés qu'après l'admission de l'enfant.

A noter : L'Institution Sainte Philomène est habilitée à recevoir des boursiers nationaux.

Les tarifs pour l'année scolaire 2024/2025 seront fixés le 3 juin 2024.